

La Numérotation à 10 chiffres, cela se prépare dès maintenant

Vous le savez déjà, dans un an, le 18 octobre 1996, tous les numéros de téléphone en France auront 10 chiffres. Pourquoi ce changement ? Pour répondre à la demande croissante de nouveaux numéros : téléphones, télécopieurs, services mobiles, modems mais aussi messageries électroniques, services Minitel...

Sans incidence sur le prix des communications téléphoniques, la Numérotation à 10 chiffres permet une **harmonisation** de toutes les procédures d'appel : entre l'Île-de-France et la province, et entre la métropole et les départements d'outre-mer. Elle facilite également les échanges internationaux.

Pour vous, professionnels, elle nécessite certaines préparations. Dès maintenant, France Télécom vous aide à les gérer et vous propose une **liste-guide** pour identifier les matériels concernés par ce changement et organiser votre communication.



En tant qu'opérateur public, France Télécom vous aide à préparer la mise en place de la Numérotation à 10 chiffres

Notre rôle est de mettre en œuvre la Numérotation à 10 chiffres, mais aussi d'informer régulièrement et de conseiller tous nos partenaires : clients, installateurs... Pour que nous réussissions ensemble ce changement, il faut préparer dès aujourd'hui le 18 octobre 1996.

Pour les lecteurs de *pleine Ligne*, France Télécom propose quelques conseils simples.



Les autres acteurs de la Numérotation à 10 chiffres

- . La DGPT, Direction Générale des Postes et Télécommunications
- . LAFUTT, Association Française des Usagers du Téléphone et des Télécommunications
- . Le CIGREF, Club Informatique des Grandes Entreprises Françaises
- . La FICOME, Fédération Interprofessionnelle de la Communication d'Entreprise
- . Le SIT, Syndicat des Industries de Télécommunications



Nos 5 records pour être prêts

1 Recensez le matériel de votre entreprise sur la liste-guide ci-contre

Cette liste vous permet d'identifier de manière générale les matériels concernés par la Numérotation à 10 chiffres : que cela soit des standards, des terminaux, des systèmes informatiques, bancaires, de sécurité...

2 Identifiez les adaptations nécessaires

Après avoir repéré sur votre liste-guide les matériels concernés par la Numérotation à 10 chiffres, vous pouvez dès à présent savoir concrètement si votre installation est « à modifier », « à renouveler » ou n'est « pas concernée » par la Numérotation à 10 chiffres.

Pour cela, c'est très simple : la DGPT donne des informations par Minitel au 3614 10 CHIFFRES*.

3 Contactez votre installateur

• Dès maintenant, votre installateur peut procéder au recensement de votre installation. Il peut vous confirmer ce qui est à adapter et à renouveler, et concevoir un devis en vous proposant un planning de réalisation pour que votre entreprise soit prête le Jour J.

• France Télécom assure, bien sûr, le rôle d'installateur pour les clients dont il gère l'installation actuellement.

• Si vous n'avez pas d'installateur, vous pouvez consulter la liste des installateurs admis fournie par la DGPT sur Minitel en tapant 3614 PTT*.

* 0,09 F HT + 0,31 F HT la minute (TVA : 20,6 %).

Pour tout renseignement complé-
France Télécom o

Commandations rêt le Jour J

4 Prévoyez les diverses reprogrammations

Recherchez les modes d'emploi de vos appareils (postes téléphoniques, télécopieurs, Minitel...) dont il faudra vous charger de reprogrammer les mémoires le Jour J.

5 Organisez la communication de votre entreprise

Avant le Jour J... Pour que ce changement de numérotation se passe au mieux et que vos clients et fournisseurs sachent toujours comment vous joindre, pensez à revoir vos moyens d'information. Notamment, les numéros de téléphones, de télécopies sur les emballages, les courriers, les documentations commerciales, les messages sur serveur télématique...



entaire, contactez votre Agence
u composez le **Numéro Vert 05 108 118**
APPEL GRATUIT

Votre liste-guide

Avec l'aide des utilisateurs et partenaires techniques, identifiez dans votre entreprise les matériels concernés par la Numérotation à 10 chiffres.

COMMUTATEURS D'ENTREPRISES (STANDARDS TÉLÉPHONIQUES)

INCLUANT DES DISPOSITIONS POUR :

- Appel de numéros d'urgence
- Serveur ou routeur de télécopies
- Restriction d'acheminement, systèmes internes détaillant les communications, reroutage d'appel, transfert d'appel
- Numérotation abrégée ou en mémoire
- Composeur automatique de numéros

TERMINAUX

- Terminaux courrier électronique, messageries enregistrées
- Modems
- Commutateurs de messages utilisant le réseau téléphonique
- Télécopieurs
- Postes téléphoniques à mémoire
- Publiphones
- Cartes micro
- Serveurs «passerelle»

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ ET D'ALARME RELIÉS AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

- Backup Transfix
- Backup informatique
- Téléalarme
- Télésurveillance
- Télégestion
- Assistance aux malades, aux personnes âgées
- Ascenseurs (changement de numéros)
- Postes d'urgence à appel direct

SYSTÈMES INFORMATIQUES

- Réseaux d'entreprises
- Bases de données clients/fournisseurs
- Bases de données annuaires interne ou externe
- Numéros de téléphone inclus dans des programmes Téléchargement, télécollections

SYSTÈMES BANCAIRES

- Terminaux de paiement électronique (TPE)
- Télépaiement, terminaux de points de vente
- Terminaux d'autorisation bancaire, d'autorisation pour cartes accréditives
- Dispositif de transfert de fonds électronique

Comment connaître les numéros à 10 chiffres ?



En Ile-de-France

Ajoutez le 01 en tête des numéros à 8 chiffres qui sont précédés du (1).
Exemple : (1) 53 56 96 00 → 01 53 56 96 00

Faites précéder de :	Le numéro à 8 chiffres commençant par :	Faites précéder de :	Le numéro à 8 chiffres commençant par :	Faites précéder de :	Le numéro à 8 chiffres commençant par :
01	30	01	43	01	49
01	34	01	44	01	53
01	39	01	45	01	55
01	40	01	46	01	60
01	41	01	47	01	64
01	42	01	48	01	69

En province

Ajoutez 2 chiffres – soit le 02, le 03, le 04, ou le 05 – en tête du numéro à 8 chiffres.

Exemple : 31 03 02 00 → 02 31 03 02 00

Faites précéder de :	Le numéro à 8 chiffres commençant par :	Faites précéder de :	Le numéro à 8 chiffres commençant par :	Faites précéder de :	Le numéro à 8 chiffres commençant par :
03	20	02	48	04	76
03	21	05	49	04	77
03	22	04	50	04	78
03	23	02	51	04	79
03	24	05	53	03	80
03	25	02	54	03	81
03	26	05	55	03	82
03	27	05	56	03	83
03	28	05	57	03	84
03	29	05	58	03	85
02	31	05	59	03	86
02	32	03	60	03	87
02	33	05	61	03	88
05	34	05	62	03	89
02	35	05	63	04	90
02	37	05	65	04	91
02	38	04	66	04	92
02	39	04	67	04	93
02	40	04	68	04	94
02	41	04	69	04	95
04	42	04	70	02	96
02	43	04	71	02	97
03	44	04	72	02	98
05	45	04	73	02	99
05	46	04	74		
02	47	04	75		

LISTE ÉTABLIE AU 31 MARS 1995

Dans les départements d'outre-Mer

Ajoutez le 0 devant l'indicatif à 3 chiffres du DOM suivi du numéro à 6 chiffres de votre correspondant.

Départements	Numéro à 10 chiffres
Guadeloupe	0590 et les 6 chiffres de l'abonné
Guyane	0594 et les 6 chiffres de l'abonné
Martinique	0596 et les 6 chiffres de l'abonné
Réunion	0262 et les 6 chiffres de l'abonné
St-Pierre-et-Miquelon	0508 et les 6 chiffres de l'abonné
Mayotte	0269 et les 6 chiffres de l'abonné

Attention ! La mise en place de la Numérotation à 10 chiffres sera effective vendredi 18 octobre 1996. Afin d'éviter toute erreur, ne communiquez pas vos nouveaux numéros trop longtemps à l'avance.